

Rencontre aux journées d'étude de l'ADBBDP

Colmar, 12, 13 et 14 novembre 1996

Compte rendu par Françoise Danset

Ces journées organisées à l'Hôtel du Département du Haut-Rhin, à l'invitation de nos collègues de la Bibliothèque départementale avaient pour thème : *Lectures publiques dans l'espace rural européen*.

Elles ont réuni 65 participants représentant 46 bibliothèques départementales. On remarquait la présence de sept Inspecteurs Généraux des bibliothèques, la direction du Livre et de la Lecture étant brièvement représentée par J.-C. Van Dam.

M^{me} Pascale Bonniel-Chalier, de l'Arsec (Agence Rhône-Alpes de services aux entreprises culturelles) a brillamment assuré l'animation et la synthèse des communications et des débats.

Le thème a été abordé sous deux aspects : les politiques et les pratiques en matière de lecture publique dans les différents pays représentés ; les différents modes de financement des projets européens.

Les politiques et les pratiques de lecture publique

Le colloque a commencé par un exposé de Martine Poulain sur les politiques du livre et de la lecture publique dans les zones rurales en Europe, illustré de quelques exemples. Ensuite, les politiques et les pratiques de lecture publique de leur pays respectif, nous ont été présentées par nos collègues Peter Holm Christensen, de Randers au Danemark, Jacques Cordonier du Canton du Valais en Suisse, Konrad Heyde de Fribourg en Allemagne, Bryan Evans du comté du Dorset en Grande-Bretagne et Viviane Baras, de Wallonie Belgique.

De l'ensemble de ces exposés, on retiendra :
– qu'il y a en Europe, une grande diversité de cadres politico-administratifs dans lesquels sont inscrites les politiques et les pratiques de lecture publique. Ceci s'explique par l'histoire politique des différents pays, l'organisation en États fédéraux ou centraux, leur conception de la culture qu'ils aient une ou plusieurs langues ;

– qu'une situation de crise économique se généralise en Europe, qui freine le développement de la lecture publique, quand elle n'en entraîne pas une véritable régression – cas du Danemark, de la Suède, de la Grande-Bretagne ;
– que l'on constate un désengagement de l'État – cas de l'Italie, de la Grèce, de la Belgique, de la Grande-Bretagne – avec pour corollaire la demande de la part des professionnels de lois sur les bibliothèques et la lecture publique, susceptibles de servir de frein à ce désengagement ;
– que dans certains pays des réformes administratives ont été réalisées entraînant des regroupements de communes, mais pas en France. Et que le phénomène de décentralisation en cours, un peu partout, pose à nouveau la question du rôle de l'État.

Les intervenants ont peu abordé les questions relatives au contenu des collections, aux problèmes de pluralisme, aux nouvelles technologies, ils ont par contre beaucoup évoqué la notion de service public, la gratuité, la qualité des services, la professionnalisation et le rôle de la formation, ainsi que l'organisation des services. Dans ce domaine on a parlé de centrales d'achat, de concentration des services, d'économies d'échelle, de réseaux, d'effets de seuil... On a souvent conclu que les politiques de lecture publique devaient s'inscrire dans un

contexte global et faire l'objet d'approches transversales mêlant les notions de développement local, économique, touristique, éducatif, social.

Les financements de la Communauté Européenne

L'intervention d'Antoine Carro-Rehault de la direction du Livre et de la Lecture, rappelait les programmes spécifiques de l'Union Européenne pour la lecture et les bibliothèques et les différents dispositifs de la DG X, commission pour la culture, et de la DG XIII, commission pour la télématique et les télécommunications. Tandis que M^{me} Bonniel-Chalier décrivait les mécanismes de financement des fonds structurels et plus particulièrement du Feder (Fonds européen de développement régional).

Dans le débat qui a suivi ces interventions, on a constaté que deux bibliothèques départementales avaient pu bénéficier de subventions du Feder : la BDP de l'Ardeche avec un projet, intitulé *Culture bleue*, de service spécifique de lecture pour les personnes âgées en milieu rural, la BDP de la Dordogne, avec un projet documentaire sur trois ans. Tandis que la BDP de la Somme avait déposé un projet pour 1997, dans le cadre de Interreg, programme destiné aux échanges transfrontaliers, et déjà utilisé par la BDP du Haut-Rhin, pour sa coopération avec la région Bade-Wurtemberg, en Allemagne.

De ces trois journées, il ressort que les BDP ont relativement peu fait appel aux financements européens, mais qu'une meilleure connaissance des institutions et des dispositifs devrait leur permettre de participer elles aussi à ce mouvement communautaire, d'autant plus rapidement que des menaces semblent peser sur les futures ressources financières, affectées à ces dispositifs.